

NAO: ON TRAVAILLE, ILS PROFIT€NT, ON S'ARRETE!

Le salaire est le paiement de la force de travail. Avec les prestations sociales, il doit garantir les moyens nécessaires à l'existence et permettre l'épanouissement des salariés par l'élévation de son niveau de vie, et ceci en dehors de tout autre élément de rémunération. Il doit assurer une véritable garantie et reconnaissance des qualifications et des compétences associées du salarié.

Depuis plusieurs années maintenant, les salaires à Fleury Michon augmentent moins vite que le SMIC et l'inflation. Depuis 2019 :

Inflation: +13%SMIC: +15%

Salaires Fleury Michon: +9%

En 2023, les 5,2% d'augmentations de salaire n'ont pas permis de couvrir les hausses que nous avons subies. Les prix de l'alimentaire et de l'hygiène ont augmenté de plus de 25% depuis janvier 2021. L'électricité a subi une majoration cumulée de 31 %, depuis février 2022. Le gaz est dix fois plus cher qu'en 2019. Et ce ne sont que quelques exemples.



En 2024, les prix vont continuer à augmenter, avec notamment, la fin du bouclier tarifaire concernant l'électricité (+9,8%).

Malheureusement, lors de sa présentation du contexte des négociations à la réunion précédente, la direction a porté très peu d'intérêt sur la situation des travailleurs, axant sa communication uniquement sur l'entreprise et l'importance de rester compétitif.

Pour la CGT, la compétitivité de l'entreprise n'est pas incompatible à l'augmentation substantielle des salaires. En effet, les 5,2% d'augmentations de salaire n'ont pas empêché l'entreprise de dégager des profits (6,5 M € au premier semestre 2023 contre -4,2 M € au premier semestre 2022).

<u>La prochaine réunion de négo aura lieu le mercredi 24 janvier à 9H00, à la salle conférence de Pouzauges</u>
<u>Gare.</u>

Salariés, revendiquons tous ensemble un meilleur partage des richesses de l'entreprise, indispensable pour vivre dignement de notre travail.

La CGT appelle l'ensemble des travailleurs de l'UES Vendée, à se mettre en grève ou à débrayer,

du mardi 23 janvier à 21H00, jusqu'au jeudi 25 janvier à 6H00.

Rassemblons-nous, à la gare de Pouzauges, devant le local de la CGT, <u>le mercredi 24 janvier dès 8H30,</u> pour nous faire entendre et être acteurs des négociations.





